

COMBATTONS, LUTTONS

CONTINUONS À METTRE AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE LA DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS, LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ENSEMBLE DES DISCRIMINATIONS.

3 personnes sur 10 déclarent avoir été victimes de discrimination dans leur travail. Plus d'un quart des personnes non touchées n'excluent pas l'être un jour. (Source du Baromètre 2013 du Défenseur des Droits)

La discrimination peut être subie au travail mais également dans la vie privée.

Selon la loi (n°2008-496) du 27 Mai 2008, *la discrimination est une inégalité de traitement fondée sur l'un des 19 critères prohibés, dans le domaine du travail, de la protection sociale, de la santé, des avantages sociaux, de l'éducation, de l'accès aux biens et services ou la fourniture de biens et services.*

Cela démontre que la possibilité d'être discriminé est très large.

Aujourd'hui, il est interdit de discriminer une personne en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille ou en raison de son état de santé ou de son handicap.

Malheureusement, des mots que l'on croyait appartenir à d'autres siècles, qui nous renvoient à des époques bien sombres, ont été prononcés, relayés et diffusés sur la place publique.

Face à l'intolérance, la méconnaissance, voire l'obscurantisme, nous ne pouvons rester sans condamnation, ni réaction.

Les comportements et prises de paroles de refus de la différence, du rejet de l'autre, se multiplient et se décomplexent. Certains sont persuadés ou tentent de nous persuader que les

responsables de tous nos maux sont, au choix, les plus âgés, les plus jeunes, les musulmans, les étrangers, les Roms, les homosexuels, les femmes, les handicapés, les malades, les militants syndicaux, etc... Dans une période de crise économique grave qui s'installe dans la durée, qui ne cesse de creuser le fossé entre les plus riches et les plus défavorisés, sans qu'une solution de sortie, humaine et juste, ne soit proposée par les gouvernements, la montée de l'intolérance et du racisme indique que nous sommes également face à une crise politique, et à une crise morale.

Le phénomène n'est pas nouveau ni méconnu, il a parfois été trop peu pris en considération, ou évité, quand les mots nous manquent face à la violence et la force d'ancrage du rejet de l'autre.

Il est grand temps de le prendre à bras le corps, de s'en emparer ouvertement et de s'y confronter.

De répondre aux mots, d'opposer aux propos de haine, de colère et d'intolérance, des solutions de justice et de solidarité, de dignité et de respect.

Nous, à travers les Activités Sociales, défendons ces valeurs, et avons encore d'avantage toute notre place à prendre, et la prendrons, afin d'éclairer les avis, démontrer que la différence est une richesse, et qu'elle mérite d'être cultivée, pour une prise de conscience des bénéficiaires, du plus jeune au plus âgé, et une prise en compte globale des raisons des difficultés actuelles de notre société.

Déclaration validée par le Conseil d'administration de la CCAS, le Comité de Coordination et les CMCAS en juin 2014

